

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du :

10 mars 2016

Début du Conseil 20 h 00

**Présents :** Jérôme SOURSAC, Gaëlle LAFARGUE, Sébastien ABADIE, François GUILLE, Joëlle DEBARALLE, , Bernard JULLIE, Sylvie MAZET, Nicolas VERDIER.

**Absente :** Mme GROSSEAU Vanessa

**Absent(e)s excusé(e)s :** Mrs. Christophe ESTUBE, Franck VALETTE, Christian POZZA, Mme Morgane MAUREL

M. Christophe ESTUBE donne pouvoir à M. Jérôme SOURSAC,

Mme Morgane MAUREL donne pouvoir à M. Sébastien ABADIE,

M. Franck VALETTE donne pouvoir à M. Bernard JULLIE,

M. Christian POZZA donne pouvoir à M. François GUILLE.

**Secrétaire de séance :** M Bernard JULLIE

Le compte rendu de la séance du 18 février 2016 n'ayant pas été adressé aux élus pour la relecture, la signature de ce dernier sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal

## **1 - Délibération et vote pour l'acceptation des comptes de gestion (communal, lotissement, assainissement).**

M. Le Maire répond aux questions posées permettant de mieux appréhender les comptes concernés.

M. Le Maire fait état de la dette actuelle de la commune (environ 32 000 € par an, et les crédits engagés s'échelonnant jusqu'en 2025 maximum).

Le compte de gestion lotissement n'est pas encore utilisé. En effet, pas de travaux engagés en 2015.

Dès la fin des explications et des sujets relatifs à cette délibération, M. Le Maire se retire et laisse procéder au vote.

**Vote : Accord à l'unanimité des présents + les pouvoirs**

## **2 - Délibération et vote du compte administratif (communal, lotissement, assainissement).**

M. le Maire précise que tous les comptes sont en accord avec la trésorerie de Grisolles et fait remarquer qu'une économie de 75 000 € a été réalisée sur les dépenses de fonctionnement en 2015.

Après avoir répondu aux questions posées, il se retire pour permettre au conseil de passer au vote.

**Vote : Accord à l'unanimité des présents + les pouvoirs.**

## **3 - Délibération et vote pour l'affectation de résultat (communal, lotissement, assainissement).**

Le report de résultat proposé sur le prochain budget est accepté.

**Vote : Oui à l'unanimité des présents + les pouvoirs.**

## **4 - Délibération sur le choix de l'emprunt pour le diagnostic des eaux usées.**

M. le Maire rappelle au conseil que le réseau des eaux usées doit être diagnostiqué avant la réfection de la station d'épuration.

Le coût présenté lors du conseil municipal précédent a fait l'objet d'une demande d'emprunt de 40 000 € pour une durée de 10 ans.

Quatre organismes bancaires ont été sollicités. Deux seulement ont répondu.

- Caisse d'Epargne : Taux 2,25 %
- Crédit Agricole : Taux 1,19 %

Les conditions proposées par les deux banques sont examinées. Suite à cette analyse, le choix est soumis au vote du conseil.

**Vote : Crédit Agricole à l'unanimité des présents + les pouvoirs**

#### **5 - Délibération pour autoriser M. Le Maire à effectuer les dossiers de demande de subventions pour le diagnostic des eaux usées.**

M. le Maire précise que les membres présents doivent délibérer pour l'autoriser à faire les demandes de subventions pour le diagnostic des eaux usées.

**Vote : OUI à l'unanimité des présents + les pouvoirs**

#### **6 – Point sur le budget et les futurs projets.**

Après avoir rapidement ébauché les résultats 2015, déjà abordés lors de cette réunion, M. Le Maire demande que les membres présents se prononcent sur les investissements à réaliser sur le budget 2016.

Déjà, il souligne que :

- La réfection et réparation des cloches de l'Eglise a été réalisé sur le budget 2016.
- Nous avons engagé l'étude du déplacement du monument aux morts, qui sera réalisé prochainement.
- Nous sommes engagés à réaliser les travaux de mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Calendrier (ADAP) mis en place en 2015 et estimé à environ 10 000 €.

A tous ces travaux, il faudrait prévoir :

- Refaire les menuiseries des fenêtres et portes de la cantine scolaire (bois très usé, mauvaise isolation...) On pourrait ainsi avoir un meilleur confort pour les enfants, et faire aussi une économie d'énergie conséquente.
- Refaire les peintures des couloirs de l'école (employés techniques).
- Consolidation du Chêne sculpté (sera faite par les employés techniques).
- Une meilleure isolation des ouvertures de la salle des fêtes sera mise à l'étude (gain de confort et d'énergie lors des multiples manifestations hivernales).
- Etude de l'entretien des poutres soutien de la structure de la salle des fêtes (ne pas attendre d'être dans l'urgence pour le faire).

Bien sûr, cette liste n'est pas définitivement arrêtée, elle peut être modifiée en fonction des finances disponibles, des différentes obligations de dernière minute...

#### **7 – Information concernant les chemins de randonnée de Fabas.**

M. le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 3 mars 2016, a voté l'aménagement et l'entretien des 10 Km de chemins de randonnées traversant la commune de Fabas.

#### **8 – Divers**

- M. Le Maire rappelle la date du prochain atelier sur le PLUI : 31 Mars à 19 h à Nohic salle des fêtes.

Thèmes abordés :

- a) Comment renforcer les atouts et corriger les faiblesses de notre territoire.
  - b) Comment envisager notre territoire dans 15 ans.
- La taxe d'ordures ménagères (T.O.M) n'augmentera pas en 2016.
  - Un container pour l'Association EMAÜS a été entreposé à la déchèterie de Dieupentale.

- **Le prochain conseil municipal est fixé au 14 avril 2016 à 20 h.**

**La séance est levée à 22 h**